Après la grève

Les réceptions du ministre des Travaux publics et du ministre du Travail

Paris, 3 décembre. — Le ministère des Travaux publics a reçu le bureau de l'Union de défense professionnelle des cheminots qui lui a rappelé qu'elle avait incité ses adhérents à ne pas participer au mouvement du 30 novembre. Le bureau a demandé au ministre de ne pas frapper les cheminots qui ont suivi l'ordre de la C.G.T.

De son côté, le ministre du Travail a reçu une délégation du syndicat professionnel de l'automobile qui lui a demandé d'intervenir auprès de la direction des Etablissements Renault en vue de la reprise rapide et totale du travail et afin que les non-réembauchages soient en définitive limités au strict minimum.

Le ministre du Travail a aussi reçu les dix-sept délégués des cadres de maîtrise des Etablissements Renault, qui lui ont fourni d'utiles précisions sur les agissements particulièrement regrettables de certains éléments de l'ancien personnel des établissements, et ont indiqué en outre qu'ils ne pourraient pas continuer à assurer leur collaboration si la direction réembauchait un certain nombre d'ouvriers qui ont été, ou seraient de nouveau, un élément permanent de trouble, de désordre et d'indiscipline.

L'attitude des syndicats cégétistes de la région parisienne

Paris, 3 décembre. — Samedi matin se sont réunis au siège de l'Union des syndicats ouvriers de la région parisienne, les secrétaires des syndicats des métaux, du bâtiment, du papier, carton, du bois, de l'alimentation, des cuirs et peaux, des produits chimiques et du textile, qui ont constitué un cartel de défense, et décidé une « campagne publique d'éclaircissement » contre le caractère illégal des mesures prises le 30 novembre.

Les mariniers de la Fédération des ports et docks protestent à leur façon contre les sanctions

Versailles, 3 décembre. — Les mariniers faisant partie de la Fédération des ports et docks et du syndicat national maritime et fluvial, ont décidé, pour protester contre les sanctions, de n'effectuer que le minimum légal d'heures de travail que leur impose le contrat collectif.

Les incidents de Toulouse

Toulouse, 3 décembre. — A la suite de l'agression de deux journalistes par des grévistes, l'Association de presse quotidienne de Toulouse a dénoncé l'excitation criminelle des dirigeants syndicaux et d'une certaine presse odieusement dressée contre l'informatoin libre et impartiale.

Il y a eu une soixantaine de blessés dans les échauffourées de vendredi.

On a maintenu en état d'arrestation le secrétaire du syndicat des métaux, M. Labres. Le secrétaire du syndicat de l'aviation, M. Nicolas, a été relâché et est allé prononcer à la Bourse du travail des paroles d'apaisement.

Dans le commerce automobile

La section du Nord de la Chambre nationale du commerce de l'automobile nous informe que dans l'ensemble du département du Nord, sur plus de 4 000 ouvriers et employés, moins de vingt défections ont été signalées dans les garages et ateliers de l'automobile.

Tous cependant ont arrêté le travail avant l'heure, mais pour fêter dignement la Saint-Eloi avec leurs employeurs, dans une atmosphère de cordialité et dans un esprit de loyale collaboration.

Le point de vue de la Ligue ouvrière chrétienne

La Fédération de Roubaix-Tourcoing de la Ligue ouvrière chrétienne nous prie d'insérer :

Au nom des familles ouvrières, la L.O.C. (Ligue ouvrière chrétienne), tout en réclamant l'humanisation des décrets-lois, s'est opposée avec énergie à la grève générale.

Avec la même indépendance et la même force, elle déclare aujourd'hui au patronat:

L'heure est grave et décisive. La conciliation demandée par tous pour hâter le redressement national est possible dans la liberté. Mais à condition que des « représailles générales » ne répondent pas à l'essai de « grève générale ».

En abusant de l'échec de la grève, les employeurs commettraient les mêmes fautes qu'ils reprochent aux travailleurs. La situation actuelle du pays n'est d'ailleurs pas imputable à la seule classe ouvrière.

La L.O.C. affirme que des représailles dont les conséquences atteignent des enfants innocents et des mamans angoissées ne peuvent amener la paix sociale.

Elle souhaite que le patronat conscient de sa responsabilité, facilite la réconciliation.

Et elle appelle travailleurs et employeurs à unir leurs efforts pour que l'esprit de lutte fasse place à l'esprit de collaboration.

La reprise s'accentue dans la métallurgie de la région valenciennoise

Un millier d'ouvriers qui avaient reçu une convocation pour samedi matin, à la suite de leur demande de réembauchage, se sont présentés hier aux usines d'Escaut-et-Meuse, à Anzin, et ils ont repris le travail. Deux mille de leurs camarades sont convoqués, de la même manière, pour lundi.

Tout s'est déroulé dans le calme le plus parfait.

Dans d'autres établissements d'Anzin, les demandes de réembauchage affluent également et la reprise du travail est prévue pour la semaine prochaine.

La Compagnie des mines d'Anzin a fait placarder un avis, par lequel elle constate que les grèves des 24 et 25 novembre ont constitué une rupture du contrat collectif sur laquelle elle réserve ses droits. Elle refuse de traiter, dorénavant, avec les dirigeants actuels des syndicats ouvriers et promet d'examiner avec bienveillance les demandes individuelles de réembauchage qui lui seront adressées sous condition.

Chez les employés des tramways lillois

Deux cents ouvriers et employés des tramways lillois ont tenu une première réunion, samedi matin, à la Bourse du travail, de Lille, afin d'examiner la situation des agents licenciés.

Ils décidèrent de se solidariser avec ceux-ci sans autre précision.

A Lomme, des piquets de grève ont fonctionné aux usines Nord et Peuchot; partout ailleurs la journée est restée calme.

A Saint-André, plus de 600 ouvriers sont rentrés aux établissements Kuhlmann, augmentant ainsi singulièrement le nombre des rentrées.

Le communiste Thibaut auteur du crime d'Hellemmes vient d'être transféré à St-Omer

Eugène Thibaut, qui tua à Hellemmes son adversaire politique Fernand Lafrance, avait été condamné le 9 avril dernier à 20 ans de travaux forcés par le jury du Nord.

La Cour de cassation annula le verdict. Thibaut comparaîtra donc devant le jury du Pas-de-Calais et il a quitté samedi la prison de Cuiney-les-Douai pour celle de Saint-Omer, où il attendra l'heure de son second procès.

LE MONDE DU TRAVAIL

Dans la meunerie lilloise

Le Syndicat libre des travailleurs de la Meunerie (C.F.T.C.) nous prie d'insérer :

Les Syndicats libres avaient intenté devant la Cour supérieure d'arbitrage un recours contre la sentence Muffang.

La Cour supérieure vient d'annuler cette sentence du fait que le surarbitre, pour prouver qu'il lui était impossible, vu la situation actuelle de la meunerie, d'augmenter les salaires, s'est basé sur des considérations étrangères à celles auxquelles la loi lui permettait de se référer.

Il y aura nomination d'un nouveau surarbitre.

Des congrès départementaux cégétistes se tiendront ce dimanche à la Bourse du travail, à Lille

On annonce qu'à la suite des décisions prises par l'Union départementale des Syndicats ouvriers cégétistes, des congrès départementaux se tiendront aujourd'hui dimanche, à 9 h. 30, à la Bourse du Travail de Lille.

Ces congrès intéressent les corporations suivantes : métaux, textile, produits chimiques, alimentation, cuirs et peaux.

Une verrerie d'Aniche ferme ses portes

Très atteinte par la crise, depuis plusieurs mois, la société des Verreries d'Aniche vient de se résigner à fermer ses portes, pour un temps indéterminé.

En conséquence, les 800 ouvriers composant le personnel de cet établissement, ont reçu une lettre recommandée les avisant de cette décision, qui prenait effet à partir du 1er décembre.

Une délégation du Comité national de défense contre la tuberculose visite le préventorium de Marcoing

La XIIe campagne de vente du timbre antituberculeux, commencée le 1er décembre, a été marquée samedi par une journée de propagande.

A cet effet, le Comité national de défense contre la tuberculose avait délégué un certain nombre de personnalités arrivées dans la soirée de vendredi à Lille.

M. le docteur Cavaillon, inspecteur général technique au ministère de la Santé publique et représentant M. Rucart, ministre, les accompagnait.

Dès samedi matin à 7 h. 30, ces personnalités, pilotées par M. le docteur Vielledent, directeur départemental des services d'hygiène sociale, se rendaient, par la route, dans les différentes œuvres de lutte contre la tuberculose du département.

Après une visite à l'hôpital-sanatorium Calmette, de Lille, la caravane s'est transportée au préventorium de Marcoing, créé grâce à l'initiative de la ville de Tourcoing où elle fut reçue par MM. Saint-Robien, maire de Tourcoing, entouré de MM. Deborgère et Sante, adjoints, et de M. Marescaux, député.

Les visiteurs se rendirent ensuite à la Maison des Tout-Petits de Montseau-Saint-Vaast.

Après le déjeuner la caravane médicale se rendait au sanatorium de Felleries-Liessies, puis au préventorium de Trélon.

La réception à la préfecture

A la nuit tombée, vers 17 h. 30, la délégation était de retour à Lille, ayant accompli une randonnée de plus de 300 kilomètres.

M. Carles, préfet, président d'honneur du bureau de la Ligue du Nord, avait tenu à la recevoir dans son cabinet.

M. Carles s'est félicité de cette visite d'éminents physiologues qui sont venus sur place se rendre compte des efforts du département et du Conseil général.

M. le préfet a dit à ses interlocuteurs sa conviction profonde de voir la campagne de vente du timbre apporter cette année une aide financière précieuse et accrue pour l'entretien des œuvres de lutte contre la tuberculose.

M. le professeur Rist dit à son tour toute la satisfaction de la délégation d'avoir pu admirer des réalisations aussi complètes et aussi modernes que l'hôpital-sanatorium Calmette ou que celle de Felleries-Liessies.

M. le docteur Poix remercia M. Carles d'avoir bien voulu accepter la présidence d'honneur du Congrès national contre la tuberculose qui se tiendra à Lille en avril 1939.

CARNET

Fiançailles

— Monsieur et Madame Pierre Thiriez sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fille Cécile avec Monsieur Maurice Delloye.

308, rue Nationale, Lille. 8384d

L'affaire de manœuvres criminelles de Boeseghem devant les Assises du Nord

La matrone est condamnée à dix ans de travaux forcés et à cinq ans d'interdiction de séjour

Sa complice à cinq ans de prison avec sursis

Le 6 juillet 1938, une ménagère de Boeseghem, Noëlle Bellanger, épouse Lachene, mourait chez sa mère, la veuve Bellanger, née Zoé Charley, dans des circonstances suspectes.

Un médecin ayant refusé le permis d'inhumer, le parquet d'Hazebrouck se transporta sur les lieux et l'information put établir que des manœuvres criminelles avaient entraîné la mort de la victime.

L'interrogatoire de la veuve Bellanger et de sa sœur, la veuve Bécue, née Léonie Charley, leur attitude et la découverte chez elles d'instruments spéciaux permirent d'inculper les deux femmes de manœuvres criminelles.

Mais celles-ci nient avoir provoqué la mort de leur fille et nièce et s'efforcent par des mensonges, d'égarer la justice. Mal notées, les deux femmes ont déjà été soupçonnées de faits de même nature. La veuve Bécue a comparu en 1926 sur le banc des Assises pour complicité d'empoisonnement; elle bénéficia du doute et fut acquittée. L'une comme l'autre se livrent à la boisson.

Le huis clos n'est pas prononcé à l'audience.

Après l'audition des témoins, M. l'avocat général Bornet requiert contre les deux accusées une peine de réclusion, puis Me Maurice Olivier et Lefebvre plaident les circonstances atténuantes. Après la délibération du jury, la Cour condamne la veuve Bécue à dix ans de travaux forcés et à cinq ans d'interdiction de séjour et la veuve Bellanger à cinq ans de prison avec sursis.

DERNIERE HEURE

L'agitation dans la marine marchande va-t-elle paralyser tous les ports du pays ?

Voici de nouveaux détails relatifs à la grève des inscrits maritimes du Havre :

Si les marins de la Transatlantique obéirent aux mesures de réquisition en se rendant à bord de leurs paquebots, ce fut pour se croiser les bras et M. Chédeville, secrétaire du syndicat, n'eut pas beaucoup de peine à les décider à quitter leurs bords.

Les marins des remorqueurs « Abeille » se refusèrent à prêter assistance pendant la journée du 30 novembre à n'importe quel navire.

Les milieux officiels de la marine marchande pensent qu'il s'agit pour les grévistes du Havre d'obtenir une revanche de la grève manquée du 30 novembre. C'est ce qui fait redouter à certains une extension du mouvement de grève à tous les ports afin de paralyser le trafic maritime de notre pays.

Les pouvoirs publics seront sans doute fixés à ce sujet, dans la journée d'aujourd'hui.

D'autre part, M. Chédeville, secrétaire du syndicat, a échappé pour la troisième fois à la police municipale grâce à la complicité de M. Torcenta, ancien secrétaire du syndicat des marins, qui lui a prêté sa voiture personnelle.

Un quatrième mandat d'amener a été délivré à l'égard de M. Torcenta, qui est activement recherché, ainsi que MM. Chédeville et Gruenais.

Les audiences pontificales

Cité du Vatican, 3 décembre. — Les exercices spirituels auxquels le Pape n'a pas manqué d'assister se sont terminés samedi matin. Le Souverain-Pontife a ensuite reçu, en présence des cardinaux, le prédicateur, le Père Giovanni, qu'il félicita.

Il a prononcé une allocution qui a duré un quart d'heure, dans laquelle il a exhorté les assistants à s'inspirer de la doctrine et des enseignements du prédicateur, puis il a recommandé des prières à son intention particulière.

Après cette audience, le Pape a accordé cinq audiences privées et a reçu plusieurs centaines de jeunes mariés et un pèlerinage de Viterbe.

Un petit village espagnol près de la frontière française est bombardé

TRENTE MORTS

Barcelone, 3 décembre. — Le bombardement dont a été victime samedi après-midi, la petite ville de Cervera, a causé 23 morts et 58 blessés.

D'autre part, le petit village de Camprodon, situé près de la frontière française, à quelques kilomètres de Puigcerda, a été bombardé par plusieurs appareils.

On signale jusqu'à présent 30 morts et plus de 60 blessés.

Dernières Nouvelles Locales

La remise officielle de la croix de chevalier de la Légion d'honneur à M. Robert Lorthiois à Tourcoing

Samedi soir, dans les salons de l'hôtel Cornet, M. Robert Lorthiois, qui vient de se voir attribuer la croix de chevalier de la Légion d'honneur au titre de l'Exposition internationale 1937, a été l'objet d'une manifestation de sympathie et d'estime à l'occasion de la remise officielle de l'insigne de son grade par M. Delepoulle, président du Comité régional Flandre et Artois.

Un banquet avait été organisé pour la circonstance. La table d'honneur qui était présidée par le nouveau légionnaire et Mme Robert Lorthiois groupait notamment Mme veuve Jules Lorthiois, associée; M. Delepoulle, président; M. Degryse, secrétaire général et M. Dupuis, trésorier du Comité Flandre et Artois; Me Kah, président de la commission de la vie intellectuelle du comité et Vandendriessche, secrétaire de cette commission; Archambaud, fondé de pouvoirs de la maison Lorthiois-Leurent; les membres de la famille de M. Robert Lorthiois; les directeurs et chefs de service ainsi que les médaillés du travail des différentes filiales de la maison Lorthiois-Leurent.

A l'heure des toasts, devant l'assistance debout, M. Delepoulle procéda à la remise officielle de la croix de la Légion d'honneur. En une allocution d'une haute tenue, il rappela l'action féconde exercée par M. Lorthiois à la tête du Comité Flandre-Artois dont il était l'actif et infatigable animateur. Il exprima toute son admiration pour celui qui incarne vraiment cette race du Nord, infatigable au labeur et parfaitement consciente de l'action sociale qu'elle peut et doit exercer dans tous les milieux.

Me Kah se plut tout particulièrement à exalter la vie de travail de M. Robert Lorthiois, à qui M. Archambaud apporta les félicitations de ses collaborateurs et ouvriers.

Répondant à ces discours, M. Lorthiois exprima toute sa reconnaissance pour ses collaborateurs qui lui ont permis de faire des établissements la grande maison actuelle. Il rappela comment il concevait le rôle du patron et, souhaitant que chacun puisse comprendre ce rôle, il forma des vœux pour que bientôt, dans un monde assagi, on puisse voir renaître la prospérité pour le bonheur de tous les foyers.

Des fleurs furent alors offertes à Mme Robert Lorthiois et à Mme veuve Jules Lorthiois par le Comité Flandre et Artois, tandis que M. Archambaud remettait au nouveau légionnaire un insigne offert par le personnel de ses établissements.

Après un vibrant vivat cette fête s'acheva par un concert familial.

La souscription de la Fédération nationale catholique de Lille en faveur de la basilique Notre-Dame de la Treille

On nous prie d'insérer le communiqué suivant :

« Le pilier de la cathédrale Notre-Dame de la Treille offert par la F.N.C. du diocèse de Lille portera l'insigne de notre groupement « Credo ». Il continuera ainsi au cours des siècles l'acte de foi des souscripteurs.

« Merci aux très nombreux adhérents ou sympathisants qui ont répondu à notre appel.

« Que les retardataires se pressent car la souscription sera close le 6 décembre.

« Les listes de souscription seront remises le 8 décembre, jour de son sacre à Son Eminence le cardinal Liénart, notre évêque très aimé ».

BELGIQUE

A propos de la rupture diplomatique avec le gouvernement de Barcelone

M. Spaak dément qu'elle soit due à un refus d'audience essuyé par l'ambassadeur d'Espagne

Bruxelles, 3 décembre. — Le cabinet du premier ministre communique :

« D'après certains journaux, le rappel par le gouvernement de Barcelone de l'ambassadeur d'Espagne à Bruxelles, serait dû au fait que le ministre des affaires étrangères belge aurait systématiquement refusé de recevoir le diplomate espagnol.

» Ce bruit est dénué de tout fondement.

» Quelques jours avant son départ, M. Ruy Funes avait demandé une audience à M. Spaak, en spécifiant qu'il s'agissait de lui présenter un nouvel attaché commercial.

» Cette audience a été successivement fixée au lundi 28 novembre, puis au mercredi 30. Les deux fois l'ambassadeur d'Espagne s'est excusé de ne pouvoir s'y rendre. »

Dernières Nouvelles Sportives

BOXE

Angelmann bat Weiss en Allemagne

Hambourg, 3 décembre. — Hier soir, à Hambourg, eut lieu une réunion dont voici les résultats : Valentin Angelmann (France) bat Ernst Weiss (Allemagne) aux points. Charles Rutz (France) et Romus Rex font match nul.

Locatelli (Italien) et Karl Blaho (Allemagne) font match nul. Henz Lazek (Allemagne) bat Stève Dudas (Etats-Unis), aux points.

Adrien Anneet redevient champion de Belgique des poids moyens

Samedi soir, a été disputé à Ostende, le combat comptant pour le championnat de Belgique des poids moyens entre Anneet, ancien champion et Asselooos, challenger officiel.

Le Bruxellois Anneet a remporté une victoire assez facile, son adversaire abandonnant à la 4e reprise après avoir eu l'arcade sourcilière droite ouverte.

CYCLISME

Meuleman et Schulte vainqueurs au vélodrome d'Anvers

La réunion de samedi au vélodrome d'Anvers a donné les résultats suivants :

Demi-fond derrière motos : 1. Meuleman, Belge, 9 pts; 2. Paillard, Français, 9 pts; 3. Ronsse, Belge, 9 pts; 4. Lohmann, Allemand, 11 pts; 5. Schoen, Allemand, 13 pts; 6. Gabard, Français, 20 pts.

Match omnium : 1. Schulte, Hollandais, 5 pts; 2. Loncke, Belge, 7 pts; 3. Middelkamp, Hollandais, 9 pts.

NATATION

Samedi soir ont été disputés les matches éliminatoires du tournoi international de water-polo, doté de la coupe Feyaerts

Deux surprises ont marqué la rencontre: d'une part l'Antwerpsche Z.C. a été battu par l'équipe hollandaise Het Y, par 5 buts à 2. Au repos, les Hollandais menaient par 5 buts à 1, quatre buts hollandais ayant été marqués par l'avant-centre international Van Aelst.

D'autre part, le C.N. Bruxelles a éliminé le champion de Hongrie Ujpesty, par 9 buts à 7. Les Hongrois menaient au repos par 4 buts à 3, et la durée réglementaire de la rencontre laissa les équipes à égalité de 6 buts. Il fallut recourir aux prolongations au cours desquelles les champions de Belgique s'adjugèrent la victoire.

Les Anversois et les Hongrois étaient les grands favoris des matches de samedi.

Renseignements commerciaux

du 9 décembre 1938

COTONS

	New-Orléans		New-York	
Termes	Préc.	Jour	Préc.	Jour
Disponible	8.49	8.37	8.75	8.59
Décembre	8.64	8.49	8.55	8.39
Janvier	8.45	8.31	8.35	8.16
Février	—.—	—.—	8.32	8.15
Mars	8.39	8.27	8.30	8.15
Avril	—.—	—.—	8.20	8.03
Mai	8.20	8.07	8.10	7.94
Juin	—.—	—.—	7.97	7.81
Juillet	7.96	7.82	7.85	7.71
Août	—.—	—.—	7.74	7.60
Septembre	—.—	—.—	7.63	7.50
Octobre	7.64	7.52	7.53	7.39
Novembre	—.—	—.—	—.—	—.—

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, nulles; aux ports du Golfe, 9.000; aux ports du Pacifique, nulles.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, nulles; France et Continent, 13.000; Japon et Chine, nulles.

SUCRES. — Cuba prompte livraison, 300; janvier, 210-11; mars, 215-16; mai, 218-19; juillet, 221-22; septembre, 224-25; novembre, 227-29. — Ventes : 13.000 tonnes.

Revue du marché de New-York

New-York, 3 décembre. — Par suite de l'absence d'encouragement dans les nouvelles industrielles et commerciales américaines, le marché fut le plus calme que l'on ait vu pour un samedi depuis août dernier et les fluctuations furent étroites et indécises. Les transactions ne portèrent que sur 320.000 titres et, en clôture, les pertes légères prédominaient.

Le compartiment des aciéries était sujet à légère pression. Les automobiles étaient irrégulières, mais les cuprifères étaient soutenues, malgré les prévisions d'une réduction dans le prix américain du cuivre. Les valeurs d'aviation faisaient preuve de résistance, mais, par contre, les compartiments des ferroviaires et magasins avaient tendance à faiblir.

La clôture était soutenue. Les transactions portèrent sur 593 émissions, dont 173 en hausse, 243 en baisse et 174 sans changement.

Voici quelques cours de clôture :

Anaconda, 33 ; Canadian Pacific, 5 9/4 ; General Electric, 41 5/8 ; General Motors, 48 ; Radio Corporation, 7 1/4 ; Standard Oil New-Jersey, 50 3/8 ; U.S. Steel, 62

Le camion d'un habitant de Marcq-en-Barœul entre en collision avec une auto à Vendeville

Deux blessés

Vendredi soir, sur la route nationale à Vendeville, l'auto de M. André Milleville, de Mons-en-Pévèle, est entrée en collision avec un camion conduit par M. Moudard, de Marcq-en-Barœul.

Dans cet accident, M. Milleville a été grièvement blessé et M. Berthe, de Fourmies, qui accompagnait M. Moudard, a été grièvement atteint à la base du crâne.

Roubaix

Aujourd'hui, dimanche 4 décembre :

Aujourd'hui : sainte Barbe; demain : sainte Anastasie.

Soleil : Lever, 7 h. 27; coucher, 15 h. 54.

Lune : Pleine le 7.

Médecin de garde (à n'appeler qu'en cas d'absence du médecin de la famille) : MM. les docteurs Mausse, 10, rue de Tourcoing (tél. 357-01) et Radu, 122, rue du Moulin (tél. 534.87).

Dentiste de garde : Mme Denis Didier, 42, rue du Général Chanzy.

Pharmaciens de garde du samedi soir 3 décembre, au lundi 5, à 13 h. : MM. Lenfant, rue du Chemin de fer, 15; Deroubaix, rue de Lannoy, 104.

Sapeurs-pompiers : numéro d'appel pour les incendies : 322-23.

Bibliothèque pour tous, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, de 10 h. 30 à 12 h.

Œuvre de Saint-François-Régis, rue Richard-Lenoir : de 10 h. à 12 h.

Musée de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles : de 10 à 13 h.

Musée Weerts (Hôtel de ville) : de 10 h. à 13 h.

Medailles et Soldats coloniaux : à 10 h. 30, réunion, 138, rue de Lannoy.

Fête annuelle de la Mutuelle des sous-officiers français : à 12 h., messe à St-Martin; à 14 h., banquet, 126, rue de la Gare.

Anciens artilleurs français : à 14 h., banquet, 1, rue du Moulin.

Anciens de la Rhénanie et de la Rhur: à 15 h., fête de St-Nicolas.

Université populaire : à 16 h., conférence de M. le recteur Hardy, 42, rue d'Alsace.

Hippodrome-théâtre : à 15 h. « Rêve de valse ».

Les auditions de Sainte-Cécile :

à 11 h. 30, église St-Sépulcre : Chorale l'Epeu'ch'se.

à 11 h. 30, église Notre-Dame : Grande-Harmonie.

à 12 h., église St-Martin : Fanfare Delmer.

L'Exposition du Progrès social

La cérémonie de la pose de la première pierre aura lieu le samedi 10 décembre au Centre régional de Barbieux

La cérémonie de la pose de la première pierre du pavillon des Ardennes, a été fixée au samedi 10 décembre.

Une importante délégation: des parlementaires, des conseillers généraux et des membres du Comité départemental, sera conduite par M. le préfet des Ardennes, et arrivera à 12 h. 30 à l'hôtel de ville de Roubaix, où elle sera reçue par M. Lebas, député-maire, et par le Conseil municipal.

Voici le programme de cette journée:

A 12 h. 30, à l'hôtel de ville, réception de la délégation par M. Lebas, député-maire, et les membres de la municipalité. A 13 h. 15, déjeuner au Grand Hôtel. A 15 h., pose de la première pierre du pavillon des Ardennes et visite des chantiers du Centre régional. A 16 h., à la Laiterie du parc Barbieux, description du Centre régional par M. Agache, uraniste en chef, et exposé des vues du Comité quant à l'aménagement intérieur par M. Le Masson, architecte départemental des Ardennes.

LA PERSONNE QUI S'EST PRESENTÉE le 24 novembre au bureau de Roubaix-Fosse-aux-Chênes, entre 17 h. 30 et 18 h. 15, pour échanger cinq Bons du Trésor à un an contre cinq Bons à dix-huit mois, est priée de passer à ce bureau. 41365

Les funérailles de M. Adolphe Hairion, vice-président de la Fraternelle des P.T.T.

Devant une nombreuse assistance ont été célébrées samedi, à 9 h., en l'église Saint-Martin, les funérailles de M. Adolphe Hairion, facteur-chef retraité, délégué à l'Union des sociétés de secours mutuels, vice-président de la Fraternelle des facteurs des postes, décédé mercredi à l'âge de 73 ans.

La levée du corps fut faite par Mgr Bégne, doyen de Saint-Martin, au domicile du défunt, 14, rue Pascal.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Ferrez et Lefebvre, facteurs-chefs retraités, et par MM. Dumoulin et Lemaire, facteurs-chefs en activité.

Les décorations du défunt étaient portées sur un coussin par M. Lefebvre, facteur des postes. On sait que M. Hairion était titulaire des médailles d'argent et d'or de la Mutualité et de la médaille d'honneur des P.T.T.

Parmi l'assistance, on remarquait une délégation avec drapeau de la Fraternelle des P.T.T., conduite par M. Edmond Sluyts, président; ce groupement avait aussi envoyé une plaque de marbre en hommage à la mémoire de son vice-président.

Parmi les personnalités citons aussi MM. Emile Degand, Clovis Deschamps et Gustave Delecluse, président honoraire, président, et premier vice-président de l'Union des sociétés de secours mutuels de Roubaix, Lannoy et leurs cantons; Vandekherkove, administrateur du Sanatorium de Sailly; Longuespé, président de l' « Employé »; Parent, ancien receveur des postes à Roubaix; Rogez, contrôleur à l'Hôtel des postes; Foelix, vice-président des Décorés de la médaille militaire; Lutun, inspecteur de la Sûreté, etc...

La messe fut célébrée par M. l'abbé Delgatte, vicaire de la paroisse.

A l'issue de la cérémonie religieuse le cortège se reforma et se rendit au cimetière où deux discours furent prononcés.

M. Sluyts parla du disparu :

« Facteur-chef des postes à Roubaix, dit-il, il accomplissait sa tâche quotidienne absorbante et lourde avec énergie et dévouement, conscient des devoirs de sa profession, droit, loyal : sa qualité primordiale était sa grande et large franchise.

« C'était un chef bienveillant sachant commander, en obtenant de nous tous la soumission et l'obéissance. Nous saurons profiter du grand enseignement que nous donna, dans sa vie entière de travail et d'abnégation, l'ami que nous pleurons.

« Ardent mutualiste, il apportait à la société une foi féconde et pure. C'était un convaincu, entraînant ses jeunes collègues, par son exemple, pour se grouper et augmenter le nombre des adhérents. Il donnait une partie de son temps aux œuvres de fraternité et de bonté ».

Puis ce fut M. Vergucht, administrateur de la Fraternelle des facteurs, qui, au nom de M. Robert, président d'honneur, vint apporter à la mémoire de M. Hairion, un dernier et profond hommage.

A Sainte-Bernadette, premier anniversaire et bénédiction des fresques de l'abside

La toute dernière paroisse de Roubaix a un an ! Le 28 novembre 1937, S. E. le cardinal Liénart ouvrait au culte la nouvelle église, qui remplaçait « l'église de bois ».

Depuis cette date, les offices sont suivis par plus de huit cents fidèles, dont beaucoup sont redevenus de fervents chrétiens; les enfants, au nombre de deux cent vingt, viennent chaque jour suivre les cours de catéchisme; les malades sont assistés à leurs derniers moments, les défunts profitent des prières et des messes; les pauvres sont soulagés matériellement et spirituellement. C'est là le résultat d'une année d'efforts.

Autour de l'église, comme partout, se sont fondées des œuvres sociales : des patronages où se réunissent chaque semaine plus de deux cents cinquante enfants; la J.O.C. si conquérante; la Ligue des dames, un Cercle d'hommes déjà florissant. Le succès, voulu par la Providence, est venu recompenser les efforts considérables fournis.

Il a semblé utile de fêter ce premier anniversaire et la journée du 11 décembre a été choisie. Voici quel en sera le programme :

Le matin, messes de communion à 6, 7 et 8 heures.

La grand'messe sera chantée pour tous les paroissiens et les bienfaiteurs : tous y sont cordialement invités.

Les vêpres auront lieu à 15 h., sous la présidence de M. le chanoine Goguillon, doyen de Sainte-Elisabeth, qui a bien voulu accepter d'y prendre la parole.

C'est pendant cette dernière cérémonie que l'on bénira les nouvelles fresques, peintes par le maître André Trébucnet dans la chapelle absidale et les fonts baptismaux.

Nous nous proposons de publier sous peu une reproduction de ce magnifique travail artistique. Mais dès maintenant nous conseillons aux amateurs de belles choses d'aller à Sainte-Bernadette pour les admirer.

LA LAITERIE DES MARGUERITES INFORME SA FIDÈLE CLIENTÈLE que tous ses services viennent d'être transférés de Marcq-en-Barœul à ROUBAIX : 176, RUE D'ALGER (Téléphone Rx 308-23 et la suite). 41338

Pour l'Œuvre des campagnes

Ce dimanche 4 décembre, en l'église Saint-Martin, le R. P. Beylard donnera à toutes les messe, un sermon de charité en faveur de l'œuvre des campagnes. Que la grande misère d'un trop grand nombre de prêtres de France, attire la pitié généreuse des fidèles et permette ainsi à ceux qui ont souvent au milieu des populations rurales une véritable mission d'apôtres un ministère plus réconfortant et plus fécond.

UNE MODE QUI VIENT D'AMÉRIQUE

On voit maintenant — et pas seulement dans les films ! — les jeunes Américaines jouer du piano. Les jeunes filles françaises imitent leurs sœurs d'Amérique.

Mais elles ne veulent plus du vieux piano rébarbatif d'autrefois. Elles exigent un instrument vraiment adapté aux besoins modernes. Gaveau, la grande marque française, vient de sortir le Menuet. Connaissez-vous ce petit piano charmant, d'une conception entièrement nouvelle ? Le Menuet vous invite vraiment à la musique. Enfin, ce qui ne gâte rien, son prix est très accessible. Vous pouvez le voir et l'essayer chez Scrépel-Pollet, à Roubaix: 138, Grande-Rue; à Lille: 73, rue Esquermoise.

Une conférence à l'Association des anciens élèves des Arts industriels

Une conférence aura lieu le dimanche 11, à 10 h., au petit amphithéâtre de l'Ecole nationale, entrée rue de l'Ermitage.

Elle sera faite par M. Paul Lamour, professeur de mécanique à l'Ecole sur le sujet suivant : « Une révolution dans la commande individuelle des métiers à tisser. »

Les anciens élèves sont priés d'inviter leurs amis que la question intéresse à assister à cette conférence qui sera suivie d'une démonstration pratique en atelier.

A 13 h. 30, banquet de Saint-Eloi des groupes : mécanique, peignage, filature, sous la présidence de M. Fernand Florquin, chevalier de la Légion d'honneur, président de l'Association.

ACHETEZ un stylo avec votre nom gravé: Roubaix-Stylo, Lehembre, 58, r. Lannoy. 63

Une manifestation du souvenir à l'Amicale du personnel des hospices

C'est le dimanche 11 décembre qu'aura lieu la manifestation annuelle du souvenir organisée par l'Amicale du personnel des établissements hospitaliers de Roubaix.

Les membres de l'association se réuniront à 9 h. 30, place Chaptal pour se rendre en corps au cimetière où des fleurs seront déposées sur les tombes de M. Charles Caron, président d'honneur, et des membres de l'Association disparus au cours de l'année.

Cette manifestation sera suivie de la réunion générale qui se tiendra à 11 h., au Foyer des mutilés, rue de l'Espérance.

L'ordre du jour comportera l'habituelle distribution de jouets aux enfants des sociétaires, et une tombola sera tirée entre tous les présents.

STYLOS plume OR 18 carats depuis 20 fr. Roubaix-Stylo, Lehembre, 58, r. Lannoy. 64

A l'occasion de la Saint-Eloi, on ne procédera pas lundi à l'enlèvement des ordures ménagères

Le public est informé que le Service de l'enlèvement des ordures ménagères devant chômer demain lundi 5, à l'occasion de la Saint-Eloi, les poubelles ne devront pas être mises en dépôt sur les rues ce jour-là.

DANS CINQ JOURS

tirage de la 13me tranche de la LOTERIE NATIONALE. Demandez partout les dixièmes Crédit du Nord... les dixièmes qui ont gagné à ce jour plus de 144 millions !

La tombola de l'Union des commerçants du Centre

L'Union des commerçants du Centre a organisé à l'occasion de la première foire d'hiver, dont elle a favorisé l'éclosion, une grande tombola publicitaire. Chaque acheteur qui sort d'un magasin du Centre a reçu en prime un ou plusieurs billets de tombola dont le tirage effectué à mi-décembre, comportera un premier lot de 500 fr. D'autres nombreux lots seront répartis, et c'est plusieurs milliers de francs que les commerçants du Centre ristourneront ainsi à leur clientèle. Cet effort nouveau de nos commerçants sera récompensé par un plus grand afflux de visiteurs qui profiteront de la promenade à la foire pour remarquer les étalages des commerçants du Centre.

DUCASSE A PIERROTS

Hôtel de l'Harmonie, 3, Place de la Gare, samedi 3 et dimanche 4 décembre. (Téléphone : 315.50). Retenez vos tables. 41128

Une réunion pour les ouvriers syndiqués libres des Foyers automatiques

Les ouvriers syndiqués livres des Foyers automatiques sont priés d'assister à une réunion qui se tiendra lundi 5, à 17 h., au siège syndical, 39, rue Henri-Carrette, à Roubaix.

A l'issue de la réunion, aura lieu le paiement des indemnités de lock-out à la suite de la grève du 30 novembre.

Le livret syndical sera exigé à l'entrée.

Au fonds municipal de chômage

Voici le détail des secours alloués durant la semaine du 27 novembre au 3 décembre, aux sans travail :

Chômeurs à 8 frs 50: 2.685; chômeurs à 4 frs 50: 306; conjointe à 4 frs 50: 800; ascendants à 4 frs 50: 16; mineurs à 4 frs: 771; soit un total de 4.578 persones pour une somme globale de 212.957 frs.

A cette somme viennent s'ajouter les subventions exceptionnelles allouées aux caisses syndicales de chômage qui, pour la semaine du 20 au 26 novembre, se sont élevées à 3.556 frs 08.

Deux automobilistes entrent en collision à l'entrée de la rue de la Gare et provoquent un fort embouteillage

Hier samedi vers 18 h. 15, une automobile descendait la rue de la Gare, conduite par M. Eugène Leman, demeurant boulevard de Colmar, à Roubaix.

A hauteur du Crédit commercial, la circulation étant rendue libre par les feux, l'automobiliste poursuivit sa route mais un camion de l'« Union lilloise d'alimentation » déboucha au même instant de la rue du Général-Sarrail pour prendre la rue de la Gare.